

HABILITATION DE SERVICE PUBLIC (HSP) PREMIER NIVEAU DE QUALIFICATION
DEMANDE DE DÉROGATION (VERSION 25/02/2022)

Nature de la demande

- Non éligibilité à l'HSP niveau 4 validé sans obsolescence (cf. procédure dérogation)
 Non éligibilité à l'HSP niveau supérieur à 4 validé
 Non-respect délai 18 mois entre deux formations qualifiantes (si domaines différents)
 Autre – préciser :

Certification visée

Intitulé :
Date prévisionnelle entrée : Lot (à renseigner par la Région) :
Famille professionnelle : Département :
Opérateur :
Site :

Personne

Monsieur Madame

Nom : Prénom :
Age :
Adresse :
Code postal Ville
Diplôme/Certification (le plus élevé obtenu) :
Niveau : Année d'obtention :

Prescripteur OU Organisme de formation

Structure : Nom du référent :

Coordonnées : Tél

Courriel :

Exposé de l'argumentaire

Expérience professionnelle en lien avec le projet :

Etapas/outils de validation du projet :

Projet :

Statut de la personne (éventuellement) : BOETH, DELD, minima sociaux, Quartier Politique de la Ville, Zone Revitalisation Rurale...

Autre :

- Toute inscription sur Rafael ne doit être réalisée qu’après réception de l’avis favorable de la Région à la présente demande de dérogation ;**
- Demande à envoyer par courriel **aux agents territoriaux** (adresses ci-dessous) **au moins 3 à 4 semaines avant** la date prévisionnelle d’entrée en HSP ;
- Joindre obligatoirement un CV actualisé (complétude de la demande) ainsi que toute pièce utile à l’appui de la demande ;
- Une réponse par courriel sera faite par la Région 4 à 2 semaines avant l’entrée en formation ;
- Toute demande formulée en dehors du délai de deux semaines précédant la date prévisionnelle d’entrée ou insuffisamment complétée sera rejetée.

Département

Adresse générique par territoire

Charente	actionterritorialeFE16@nouvelle-aquitaine.fr
Charente-Maritime	actionterritorialeFE17@nouvelle-aquitaine.fr
Corrèze	actionterritorialeFE192387@nouvelle-aquitaine.fr
Creuse	actionterritorialeFE192387@nouvelle-aquitaine.fr
Deux-Sèvres	actionterritorialeFE79@nouvelle-aquitaine.fr
Dordogne	actionterritorialeFE24@nouvelle-aquitaine.fr
Gironde	actionterritorialeFE33@nouvelle-aquitaine.fr
Haute-Vienne	actionterritorialeFE192387@nouvelle-aquitaine.fr
Landes	actionterritorialeFE40@nouvelle-aquitaine.fr
Lot et Garonne	actionterritorialeFE47@nouvelle-aquitaine.fr
Pyrénées-Atlantiques	actionterritorialeFE64@nouvelle-aquitaine.fr
Vienne	actionterritorialeFE86@nouvelle-aquitaine.fr

Réservé à la Région

Avis de l'échelon territorial

Favorable

Défavorable

Argumentaire :

Réserve

Argumentaire :

Décision gestionnaire

Arbitrage éventuel